Clichy (92) : deux migrants clandestins algériens, dont l’un sous OQTF, suspectés d’avoir violé une femme après lui avoir volé son téléphone. L’un relâché deux fois faute de place en CRA.

30/10/2024 à 17h48



Le profil du second, âgé de 32 ans, est édifiant. Selon nos informations, cet individu entré illégalement en France en septembre 2022 a été visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) *«sans délai»* en mai 2024 après un vol avec violences en réunion. Il avait alors été placé au local de rétention administrative (LRA) de Nanterre, mais n’avait pas pu être conduit en centre de rétention administrative (CRA) *«en raison du manque de places disponibles et des autres profils soumis»*, selon une source proche du dossier. Il a une nouvelle fois été interpellé, en juin 2024 à Paris, pour un vol sans violence. Son OQTF était alors toujours valable, mais il a de nouveau été relâché. Une fois encore à cause du manque de places en CRA.

www.lefigaro.fr